



HABVE2

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES – HYBRIDES - NIVEAU B1L, B1VL, B2L, B2VL, BCL, BRL, BEL Essai

Objectifs

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité définies dans la Norme C 18-550 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques
- Effectuer des travaux à proximité de véhicules électriques/engins
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements

Public Visé

Personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des installations électriques du domaine BT, effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité.

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel
2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Les évolutions réglementaires en électricité

- Etude de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par les batteries électriques embarquées (norme NFC 18-550)
- Les grandeurs fondamentales en électricité
- Classement des installations et habilitations du personnel
 - Le principe de l'habilitation et les différents titres d'habilitation
 - Niveau d'habilitation
 - Domaine de tension
 - Les limites et zones d'environnement
- Evaluation des risques - effets physiopathologiques du courant électrique
- Prévention et protection
- Risques d'accidents :
 - Contact direct, indirect, court-circuit
 - Statistique des AT d'origine électrique
 - La cause des accidents Intensité du courant
 - Résistance du corps humain
 - Analyse des risques
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les mesures contre les chocs électriques et moyens de protection collectifs et individuels
- Les matériels électriques
- La mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride
- Les procédures d'intervention
 - Mesurages et essais sur véhicule
 - Règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre électrique sur les véhicules électriques ou hybrides
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages, les EPI
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Version : HABVE2-20251215

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Opérations sur les véhicules électriques - hybrides

- Les principes de fonctionnement
- Analyse d'une situation du risque électrique
- Définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations normées
- Protections individuelles et outillage électroportatif : risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique
- Notions élémentaires de secourisme (soins aux électrisés), conduite à tenir en présence d'un incendie sur une installation électrique, enceintes confinées

Habilitation : à l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation par l'employeur sur les niveaux B1L, B1VL, B2L, B2VL, BCL, BRL ou BEL Essai.

Les + métier

Formation pour les véhicules électriques - hybrides.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité définies dans la Norme C 18-550 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques

Effectuer des travaux à proximité de véhicules électriques/engins

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements

Méthodes et moyens pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives.

Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine



Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 1 à 8 Personnes